

Il nous revient donc de veiller à ce que la modération, en plus d'être imposée aux organisations internationales dont nous sommes membres, soit également adoptée par elles. Nous devons résister à la tentation de nous lancer dans de nouvelles entreprises trop ambitieuses ou onéreuses, sans réduire ou éliminer d'anciens programmes. Nous devons nous abstenir notamment d'utiliser la reprise des contributions des États-Unis à l'OIT comme justification suffisante pour élargir le programme.

J'aimerais maintenant aborder la question des relations qu'entretiennent le Canada et l'OIT. Nos gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que nos travailleurs et employeurs, continuent à appuyer pleinement l'OIT et ses programmes. L'Organisation jouit d'une expertise de pointe. Le directeur général et ses collaborateurs ont fait preuve d'un leadership de très haut niveau. J'aime à penser, et je crois que mes vœux ici seront partagés, que de nombreux Canadiens ont contribué de façon substantielle aux travaux de l'Organisation. M. Joe Morris, en sa qualité de président du Groupe des travailleurs, M. Kalmen Kaplansky, anciennement de ce Groupe et aujourd'hui directeur du Bureau canadien de l'OIT, M. Keith Richan, président de l'Organisation internationale des employeurs, et M. John Mainwaring, un représentant du gouvernement dont, il y a à peine quelques jours, certains d'entre vous ont parlé en termes élogieux lors de la réunion du Conseil d'administration.

Les termes de la déclaration de Philadelphie stipulent que dans l'application des programmes et des principes de l'OIT, il doit être dûment tenu compte du degré de développement de chaque peuple. Il n'est pas facile de déterminer ce que cela signifie pour le Canada: nous sommes un pays extrêmement vaste, mais non une grande puissance. Nous sommes peut-être une puissance industrielle si l'on se fonde sur les normes de l'Organisation (ce qui, encore récemment, a été reconnu), mais notre population compte aussi des pauvres selon nos propres critères. Lorsque l'OIT se penche sur les problèmes des classes défavorisées, elle se penche sur les problèmes d'un grand nombre de Canadiens. Lorsqu'elle exprime certaines inquiétudes à l'égard du déséquilibre du développement, elle aborde une réalité canadienne. Lorsqu'elle s'intéresse aux pratiques déplorables des entreprises multinationales, elle touche un problème ressenti par les Canadiens. Et lorsqu'elle met l'accent sur les besoins en formation, elle souligne un problème éprouvé aujourd'hui même par les Canadiens.

L'économie canadienne, comme celles d'un grand nombre d'autres États membres, est sensible aux cycles de la demande en matières premières et en produits semi-finis. L'inflation a eu son influence. Dans certaines régions, le chômage atteint un niveau intolérable. Il y a pourtant ici un certain paradoxe: le nombre de personnes possédant un emploi n'a jamais été aussi élevé, tout comme le nombre de femmes sur le marché du travail. Mais au Canada, certains emplois restent encore vacants à cause du nombre important de chômeurs qui n'ont pas la formation voulue.

Le plan à moyen terme de l'OIT et le rapport des directeurs généraux accordent une importance toute particulière à la formation. Sans pour autant remettre cette préoccupation en question, je me demande si la coordination ou la gestion centralisée constitue la solution au problème. Il est évident que chaque pays devra déployer des efforts pour former sa main-d'oeuvre, tout en tenant compte de ses conditions de développement et de la nature de ses institutions. Il est également évident que les